

PAR COURRIEL

Québec, le 5 novembre 2020

Monsieur François Lafrenière  
Vice-Président  
Minerai de fer Québec  
1100, René-Lévesque Ouest, suite 610  
Montréal, (Québec) H3B 4N4  
flafreniere@mineraiferquebec.com

Bonjour monsieur Lafrenière,

Dans le cadre de son mandat d'audience publique sur le *Projet l'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom*, la commission d'enquête désire consulter l'Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) signée entre Minerai de fer Québec (MFQ) et les communautés de Uashat mak Mani-Utenam et de Matimekush – Lac John.

La commission juge très important de consulter cette entente afin de faire son analyse des enjeux en toute connaissance de cause. La même demande a été transmise aux communautés de Uashat mak Mani-Utenam et de Matimekush-Lac John.

La commission comprend bien le caractère confidentiel de cette entente et s'engage à traiter ce document selon la politique de confidentialité du BAPE, dont vous trouverez les détails en pièce jointe.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir cette entente sous pli confidentiel dans une enveloppe cachetée.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question relative à la présente demande.

La commission

p.j. : Politique de confidentialité